

# Assemblée générale du 09 mars 2024

*Christian Abaléa & Coll.*

L'assemblée générale de l'association **Environnement et Patrimoine** se tient à la salle Guilmoto devant une soixantaine d'adhérents et sympathisants. Le président Christian Abaléa, assisté de son bureau, d'autres administrateurs et d'Yves Choquin président d'honneur, l'anime.

Caroline Ach représente la mairie. Des représentants d'associations de Guissény (**Spered Bro Gwiseni**), Plounéour-Brignogan (**Beva Er Vro, Vie et Patrimoine en Pontusval**), et Kerlouan (**Avel Deiz, Amis et Riverains du Bassin-versant du Quillimadec, Amis des Sentiers de Randonnée de Kerlouan, Union Nationale des Combattants** et son projet de chemin de mémoire) assistent à la réunion, certains représentants étant également adhérents d'Environnement & Patrimoine.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation, puis vote sur l'approbation, du rapport moral 2023
- Présentation, puis vote sur l'approbation, du rapport financier 2023
- Projets 2024
- Renouvellement des administrateurs
- Questions diverses

Avant de débiter la séance, une minute de silence est demandée en mémoire des membres (actuels ou anciens) ou de proches, décédés depuis la dernière assemblée générale tenue le 11 mars 2023. Nous avons ainsi été informés du décès de : Mireille de Nerville née Loiselet (février 2023), Etienne Cavarec (avril), Jean de Nerville (juillet), Gérard Schutz (juillet), Jacques Vastel (novembre), et Yves Cavarec (mars 2024).

Le parcours associatif de deux anciens administrateurs est précisé :

- **Luc Jeffroy**, administrateur pendant 33 ans (1991-2023), président (1993-1995), vice-président (1996-2005), connaisseur averti de la faune et de la flore de nos vastes estrans, décédé en juillet 2023.
- **Philippe Fremin du Sartel**, administrateur pendant 26 ans (1996-2022), secrétaire (1999-2017), décédé en février 2024.

## A. Rapport moral – année 2023 : Christian Abaléa

Au cours de l'année 2023, l'association a été administrée par le conseil d'administration mis en place le 11 mars 2023. Son bureau a été élu en avril suivant :

**Membres honoraires** en remerciement des années passées à administrer l'association : Yves CHOQUIN, président d'honneur ; Philippe FREMIN du SARTEL.

**Bureau** : Christian ABALEA, Président ; Christian JONCOUR 1<sup>er</sup> Vice-Président ; Sylvie GOUGAY, Secrétaire ; Luc DREVES, Trésorier ; rédactrice : Gwenola JAOUEN.

Le conseil d'administration était complété de George ALLEGRE, François DEMNARD, Pierre-Yves FAVE, Luc JEFFROY, Bruno MASSEZ, Dominique PEDRON, Marie-France PERTHAIN-ROZEC, et François UGUEN.

### **Les actions suivantes ont été réalisées en 2023.**

1. **Edition des bulletins trimestriels**, à savoir les n° 138 (mars), 139 (juin), 140 (septembre) et 141 (décembre). Ils ont été préparés, mis en forme et illustrés par Gwenola JAOUEN. Après le « *mot du président* » et le compte-rendu de réunions, mentionnons les articles de :

**Abaléa Christian** : « *Mean Soun: une carrière sur l'estran* » (coécrit avec François Demnard) ; « *Le moulin du Cléguer-Bihan* » (avec Bernard Petton et François Demnard) ; « *Les journées Européennes du Patrimoine 2023 et l'atelier broderie à Saint-Egarec* » (avec Gwenola Jaouen et Sylvie Gougay) ; « *Le hameau de Kerlouan au haut Moyen-Age : une stratégie des îles* » ; « *Microtoponymie : un moulin à vent à Tromelin-Bihan* » ; « *Microtoponymie de Kerlouan : Penarvaly* » ; « *Les vélelles* ».

**Louis Chauris & François Demnard** : « *Nouvelles observations sur les auges du Pays Pagan* ».

**Drévès Luc** : « *Le naufrage de l'Indian (suite et encore) : Le Lerret aurait-il eu une localisation multiple ?* » ; « *35<sup>ème</sup> salon de peinture – Fred, peintre d'honneur* » ; « *Température de l'eau de mer-Evolutions sur la côte nord du Finistère entre 2006 et 2023* ».

**Gougay Sylvie** : « *Bannière Saint-Egarec* » (avec Gwenola. Jaouen). N°138 et 139 ; « *Porteuse de bannière de Kerlouan* » ; « *Une bannière pour Saint-Egarec* ».

**Jaouen Gwenola** : « *Visite à Locmélard* » ; « *Les saisons : l'été et l'automne* » ; « *La saison de amours : moineaux et grèbes* » ; « *Le lac de cygnes* » ; « *Rochers figuratifs* » en fin de chaque bulletin.

**Jeffroy Luc** : « *Les hirondelles de rivage* ».

**Massez Bruno** : « *Comité de Pilotage des 3 bassins versants Aber Wrac'h, Quillimadec et Flèche* » ; « *Etang du Pont : point d'actualités en juin 23* ».

**Petton Bernard, François Demnard et Christian Abaléa** : « *Milin Haro. Le moulin du Garo à Brignogan* ».

**Prémel J.Pierre** : « *Noms des lieux de Kerlouan* » (un article par bulletin).

**Pédron Dominique** : « *Un nouveau projet pour préserver la biodiversité : la R.N.R.* ».

2. **Une bannière pour Saint-Egarec** en partenariat avec l'association « *tisseurs de lien* ». Sylvie Gougay présente ce projet qui a totalisé un

cumul horaire de 2 458 heures d'atelier à la fin février 2024, dans un esprit convivial et d'échanges. Elle remercie tous les participants, dont Hervé Foray pour ses conseils et son expertise.

3. **Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA.)**

Du 28 mars au 2 avril 2023 à la chapelle Ste Anne Kerlouan. Des œuvres différentes et des bannières confectionnées par des groupes de plusieurs communes ont été exposées. C'était l'occasion du démarrage de la confection de notre bannière de Saint-Egarec sous les conseils avisés d'Annaig Le Berre et de Xavier.

4. **Sortie à Locmélar :** une visite guidée de l'enclos paroissial de Locmélar et de son église a été organisée en juin 2023. Celle-ci possède en outre des bannières classées. Henri Thérin, historien et par ailleurs brodeur des « Tisseurs de Liens » en a assuré l'organisation.

5. **Participation à « Kerlouan fait son Reuz ».** EPK avait organisé à cette occasion son propre stand, organisé un jeu de piste et prolongé l'horaire du 35<sup>ème</sup> salon de peinture.

6. **Participation au forum des associations en septembre 2023.**

Un stand avait été tenu permettant de présenter le fonctionnement de l'association.

7. **Journées Européennes du Patrimoine à SAINT EGAREC le 17 septembre 2023.**

Nous avons mis en place un barnum comportant un stand de crêperie et un espace dédié à l'accueil du public et à la vente des ouvrages publiés.

Le spectacle comportait des chants (Jean Pierre Prémel), des contes et poésies (Sylvie Gougay et Michèle Audureau), des pièces musicales (JP. Michel à la harpe celtique et Cédric Gruenais au luth). Ces animations de grande qualité se sont faites autour de la thématique des bannières et ont attiré un nombreux public. L'**Association des Amis des Sentiers de Randonnée** (ASRK.) avait pour cette occasion organisé un circuit de randonnée dans le secteur de la chapelle.

8. **Fléchage des croix et panneaux des fours à goémon**

De nouvelles croix ont été retenues en vue d'un fléchage prochain. La maquette des fours à goémon de Crémiau et Saint-Egarec sont bien avancées. Les bénévoles de l'ASRK ont remis en place le panneau du four de Karreg -Hir qui s'était décroché. Nous les remercions vivement.

9. **Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)**

Bel exemple, non pas d'une démarche revendicative, mais d'une démarche alliant réflexions et suggestions de notre association.

L'association a adressé en mai 2023 aux maires de Guissény et Kerlouan, avec copie aux maires de 4 communes limitrophes (St-Frégant, Plouider, Goulven et Plounéour-Brignogan) un courrier suggérant ce dispositif destiné à pallier les carences en eaux d'arrosage et d'irrigation dans les périodes de sécheresse. Ce courrier leur en expliquait les enjeux et suggérait des pistes. Fin juillet, ce courrier a été transféré à la présidente de la Communauté des Communes Lesneven-Côte des Légendes (CLCL) et aux présidents du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Départemental du Finistère. Au cours d'une réunion à la CLCL en septembre, nos interlocuteurs nous ont expliqué simultanément l'intérêt de cette réutilisation des eaux usées et la difficulté de sa mise en place en l'absence de règles administratives et de consignes des services de l'Etat. Au cours d'une réunion à Lanrivoaré en fin d'automne, le maire de Plouarzel et président de la CCPI (Pays d'Iroise) a signalé avoir recours à la REUT, notamment pour arroser des espaces sportifs. EPK reste à disposition des élus (locaux, CLCL) pour suivre les suites données à cette disposition, ... objet de nombreuses annonces au niveau national.

#### 10. **Participations à diverses commissions traitant les bassins versants**

- 20 juin 2023 - CLCL : Comité de Pilotage (COFIL) Breiz Bocage.
- 16 novembre – CLCL : Commission Algues vertes des deux BV du Quillimadec et de l'Alan / Anse de Tresseny.
- 24 novembre – CLCL : COFIL des 4 BV Flèche, Quillimadec, Alan et Aber Wrac'h.
- 12 décembre – CCPI (Pays d'Iroise), CCPA (Pays des Abers) et CLCL : COFIL du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau) du Bas-Léon = tous les BV entre la baie de Goulven et Le Conquet.

#### 11. **Dossier de l'étang du pont**

En fin d'été 2020, notre association a été invitée par la CLCL à participer au comité de pilotage traitant la continuité écologique du Quillimadec (constat, amélioration, restauration, etc.) voulue par la Directive européenne Cadre Eau (DCE, 2000). La CLCL focalisait son action sur le seul étang du Pont.

Fin décembre 2020, en collaboration avec le *Collectif des Riverains de l'Etang du Pont*, nous avons adressé un mémoire en réponse au rapport produit en octobre précédent par le bureau d'étude SINBIO. Aucune des remarques, suggestions ou interrogations de notre mémoire n'a reçu de réponse des commanditaires de l'étude, en

premier lieu l'Agence de l'Eau financeur à 50 % des dépenses engagées.

Mémoire jugé sans intérêt et inintéressant ? Sans doute !

Au niveau de l'anse de Tresseny, nous observons cependant entre le printemps 2021 et l'automne 2023 une augmentation non seulement des dépôts d'algues vertes, mais également des interdictions de baignade et de pêches à pied. Mais cela n'aurait aucun lien avec l'assèchement de l'étang, ... ce que les autorités en charge du dossier veulent nous faire croire !

L'association des **Amis et Riverains du Bassin-versant du Quillimadec** a pris la suite du Collectif et nous tient informés de l'évolution du dossier.

## **12. Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Guissény**

Ce projet a été officiellement lancé en octobre 2022. Il porte sur les dunes et marais littoraux de Guissény. Invitée à participer aux commissions au cours du printemps 2023, notre association ne peut qu'approuver la démarche. Elle a suggéré des aménagements du périmètre initial, et précisé que la future réserve classée pour 10 ans ne doit pas devenir une zone d'indiction d'usages, mais d'autorisation d'usages adaptés aux milieux (saisonnalité, périmètres, pressions).

## **13. Le site EPK**

En bonne voie de réalisation, le site nécessite encore des compléments d'articles dans l'onglet environnement et dans l'onglet Patrimoine. Nous réfléchissons à la numérisation des données incluant la totalité des bulletins déjà parus et toute l'iconographie de Kerlouan et de ses environs dont nous sommes possesseurs.

L'accès au site serait, d'une part libre pour le grand public avec des informations très générales, d'autre part pour les seuls adhérents avec un mot de passe permettant de consulter une documentation plus riche.

## **14. Partenariat**

Le partenariat permet d'ouvrir l'association vers l'extérieur afin de stimuler la coopération, l'entraide inter-associative dont la promotion de nos actions.

En complément des associations citées au début de cet article pour leur présence à cette assemblée générale, citons l'association du Phare de Lanvaon (représentant les auteurs des deux cartes des rochers en mer), la structure Tourisme en Côte des Légendes (TCDL dépendant de la CLCL), et ... bien évidemment la marie de Kerlouan.

## **15. 35<sup>ème</sup> Salon de Peinture – été 2023**

Préparé, installé, tenu et démonté par une quinzaine de bénévoles, le 35<sup>ème</sup> salon de peinture organisé par notre association s'est tenu du samedi 22 juillet au dimanche 8 août.

Son invitée d'honneur était Frédérique QUELLEC, dite **FRED**, de Locmaria-Plouzané. Ce salon a accueilli 46 exposants, 268 tableaux (pour une valeur cumulée de 68 250 €). Sans prendre en compte le moment du vernissage, il a accueilli plus de 2 000 visiteurs. 84 œuvres de 29 exposants ont trouvé acquéreurs. A titre indicatif, le prix moyen était de 171 €.

## **B. Rapport financier – année 2023 : Luc Drévès**

Après avoir remercié les 6 trésoriers qui l'ont précédé depuis 1986, et les 2 contrôleurs financiers de leurs conseils, le trésorier présente la situation de l'année 2023 en commençant par 4 informations particulières.

- **Information 1 : nombre d'adhérents.**  
**166 adhérents** (66 simples dont 12 bienfaiteurs ; 50 couples, 7 bienfaiteurs). Un nombre stable depuis plusieurs années, en légère croissance cependant.
- **Information 2 : bulletin trimestriel**  
4 bulletins, tous imprimés chez Cloître-Imprimeur à Saint-Thonan (10% TVA)  
Coût unitaire du bulletin diffusé à l'adhérent : entre 3,40 € et 3,70 €. Expédition = 2 timbres d'1,16 € (tarif 2023). Donc coût annuel des 4 bulletins expédiés par la poste ~ 23,70 € (23,50 € en 2022).  
Plus d'un tiers des bulletins étant distribué de la main à la main, l'économie permet de maintenir l'adhésion simple annuelle à 18 €.
- **Information 3 : Bannière Saint-Egarec – 1<sup>er</sup> bilan global**  
Entre novembre 2022 et la fin janvier 2024, ce projet affiche 1 375 € de débit, et 1 415 € de crédit = + 40 € à ce stade.  
Les dépenses liées strictement à la bannière s'élèvent à 1 067 € : prestation de l'artiste A. LE BERRE (700€) ; achat des laines (164 €) et de divers matériaux pour confectionner les 4 ateliers (191 €) ; frais bancaires (12 €).  
Les autres dépenses (308 €) concernent la sortie à Locmelar (32 €) et l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine (276 €) pour lesquelles plusieurs intervenants nous ont fait cadeau de leur intervention.  
Les recettes s'élèvent à 1 415 € : subvention de TCDL (1 000 €), trophée du crédit agricole (50 €), don individuel (200 €) et ventes d'ouvrages EPK (165 €)  
Les dépenses prévisibles sont la fourniture de laines pour les finitions, la réalisation par un ébéniste du bâton horizontal et de la hampe, enfin la réalisation d'une armoire pour protéger la bannière, tout en la rendant visible (selon modèle vu à Locmelar ?)

• **Information 4 : 35<sup>ème</sup> Salon de Peinture**

17 133,00 € de recettes (2 250 € d'inscription ; le reste = vente des œuvres).

14 149,75 € de dépenses (13 116,25 € de rétrocession à 29 peintres ; 570,68 € d'imprimerie ; 137,82 € pour le vernissage ; 325 € de dédommagement du « bénévole permanent »)

Bilan global = + 2 983,25 €

Le compte global d'exploitation de l'association est présenté :

| Compte d'exploitation d'Environnement & Patrimoine 2023<br>(Mouvements entre le 1er janvier et le 31 décembre)                                                   | DEBIT              | CREDIT             |                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
|                                                                                                                                                                  | Cumul              | Cumul              | Détail                |
| Frais fixes (Boite postale, Site Internet, Assurance)                                                                                                            | 394,18 €           |                    |                       |
| Bulletins (Imprimerie, enveloppes, timbres)                                                                                                                      | 2 451,45 €         |                    |                       |
| Adhésions                                                                                                                                                        |                    | 2 656,00 €         |                       |
| <b>Projet Bannière de Saint Egarec</b><br><i>dont Subvention Tourisme Côte des Légendes pour Journée Patrimoine<br/>et Trophée Vie locale du Crédit Agricole</i> | <b>1 281,76 €</b>  | <b>1 102,50 €</b>  | 1 000,00 €<br>50,00 € |
| Cartes Rochers (rétrocession à Asso Lanvaon de 50 % des ventes) (1)                                                                                              | 438,00 €           | 1 036,00 €         |                       |
| Ventes Sell'Ta (dont achat de 200 ex à 10€) par mairie de Kerlouan (2)                                                                                           |                    | 2 691,00 €         |                       |
| Ventes autres ouvrages                                                                                                                                           |                    | 1 277,58 €         |                       |
| Divers travaux (croix, fours à goemon, etc.)                                                                                                                     | 373,24 €           |                    |                       |
| Arriérés du 34 <sup>ème</sup> Salon de Peinture - été 2022                                                                                                       | 54,70 €            |                    |                       |
| 35 <sup>ème</sup> Salon Peinture - été 2023                                                                                                                      | 14 149,75 €        | 17 133,00 €        |                       |
| 2 dons (60€) aux stations SNSM de Kerlouan et Plounéour-Brignogan                                                                                                | 120,00 €           |                    |                       |
| Intérêts Livret A                                                                                                                                                |                    | 787,04 €           |                       |
|                                                                                                                                                                  | <b>19 263,08 €</b> | <b>26 683,12 €</b> |                       |
| <b>Résultat 2023</b>                                                                                                                                             |                    | <b>7 420,04 €</b>  |                       |
| <b>Rappel du résultat 2022</b>                                                                                                                                   |                    | <b>-3 303,11 €</b> |                       |

(1) Les 80 € manquant dans la rétrocession à l'association de Lanvaon seront à ajouter à celle faite en 2024.

(2) L'achat de 200 Sell'Ta par la mairie pour 2 000 €, prévu en 2022, a été concrétisé en 2023.

**Suite à ce bilan, les commentaires suivants sont présentés :**

Le bilan financier 2023 étant positif et permettant d'éponger le déficit 2022 (déficit expliqué et justifié par l'impression du Sell'ta), *Environnement & Patrimoine* n'a pas sollicité de subvention municipale pour l'année 2024, démarche similaire à celle adoptée depuis plusieurs années.

Nous n'oublions pas le soutien de la mairie de Kerlouan par la mise à disposition gratuite (1) d'un local pour nous réunir et stocker nos matériels et archives (local partagé avec l'association Neiz Patch) ; (2) d'un second local pour la durée de réalisation de la bannière ; (3) de la chapelle Sainte-Anne pour la durée du Salon de Peinture ; (4) de la salle pour tenir l'AG

annuelle ; sans oublier son soutien ponctuel quand il le faut (Gwel'ta, Sell'ta, etc.), l'accueil toujours courtois et efficace à la mairie , et de l'aide technique de ses services.

## **C. Rapport du contrôleur financier**

Le Contrôleur aux comptes Jo GOUGAY constate la régularité des comptes, la conformité des résultats par rapport aux mouvements de trésorerie constatés et félicite le trésorier pour le sérieux et la minutie du travail accompli. Il invite donc l'assemblée à approuver les comptes en l'état.

## **D. Vote des résolutions**

Le rapport moral 2023 et le rapport financier 2023 ont été acceptés à l'unanimité des 60 votants (présents et procurations).

## **E. Perspectives pour l'année 2024**

En dehors des actions traditionnelles dont le bulletin et le salon de peinture dont l'invité d'honneur sera Claude LE BOULZEC (Morbihannais), l'association sera présente dans toutes les commissions environnementales. Nous organiserons une conférence toponymie au printemps et participerons aux différentes animations de l'année : « *Kerlouan fait son reuz* », journées Européennes du Patrimoine.

Le projet bannière pour Saint-Egarec est dans sa phase finale. Il faudra mettre au point un dispositif de conservation et de protection la concernant.

Une nouvelle série de pancartes des croix ainsi que les panneaux des fours à goémon de St-Egarec et Crémiau devraient être mis en place.

Nous continuerons l'expertise des chapelles afin d'évaluer les coûts et l'ampleur des travaux d'entretien à mettre en œuvre.

## **F. Renouvellement des administrateurs**

Pour rappel, chaque administrateur est élu pour un mandat de 3 ans, permettant au conseil d'administration d'être renouvelé par tiers chaque année. Cette année, les quatre administrateurs sortants sont Gwenola Jaouen, François Demnard, Christian Joncour et François Uguen. Ils sont volontaires pour poursuivre l'aventure. A l'appel de volontaires pour renforcer le Conseil, Gérard Mitchevitch se propose.

Ces 5 candidats sont élus avec 59 voix et une abstention.

## **G. Questions diverses et fin de séance**

Personne ne demandant la parole, le président clôt la séance et invite les participants à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.